

D'UNE MOBILISATION CITOYENNE À LA CRÉATION D'UN PÔLE D'EXCELLENCE AGROÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Le Domaine de Mirabeau à Fabrègues (34)



DANS LES ANNÉES 2000, un industriel est en passe de racheter le Domaine Mirabeau, près de Fabrègues, pour y implanter un centre de traitement de déchets. Le projet est soutenu par l'intercommunalité de Montpellier, mais la mairie et la société civile y sont fortement opposées. Une forte mobilisation conduit au retrait du projet de décharge, et à la revalorisation du domaine par l'agroécologie.

✂ SITUATION

Domaine de Mirabeau,
commune de Fabrègues
(périurbain)

✂ ACTEURS PORTEURS

Commune ; Conservatoire
d'Espaces Naturels ;
Vigne de Cocagne

✂ MOTS CLÉS

Acquisition foncière ; Portage
foncier ; Agriculture biologique ;
Protéger des terres agricoles ;
Protéger la biodiversité ; Viticulture ;
Polyculture

✂ ÉTAPES CLÉS

2005 : création de l'association les Gardiens de la Gardiole contre le projet de décharge, avec près de 1000 adhérents

2007-2010 : par deux fois, l'intercommunalité demande au préfet de signer un arrêté de PIG pour le projet de décharge (2007, 2009), débouté l'année suivante par le tribunal administratif

2011 : Sita abandonne son projet de CSDU à Fabrègues

2014 : la commune rachète le Domaine de Mirabeau

2017 : une convention de partenariat est établie avec le CEN L-R et des financements sont obtenus pour convertir Mirabeau en pôle d'excellence agroécologique et sociale

✂ FACTEURS DE RÉUSSITE

- ♦ Le projet de la Vigne de Cocagne répond à **des enjeux sociaux et économiques régionaux** (taux de chômage élevé, manque d'ouvriers viticoles qualifiés et polyvalents).
- ♦ Le domaine est doté d'une cave de vinification et **d'un important patrimoine bâti**, qui permet d'aménager des bureaux, des lieux de vie et d'accueil du public.

Contexte

La commune de Fabrègues se situe sur une plaine agricole dynamique au sud ouest de Montpellier. Elle est bordée au sud par le massif de la Gardiole, qui abrite une zone naturelle d'intérêt écologique, floristique, et faunistique de plus de 5 000 ha. Cet espace de garrigues est le refuge d'espèces endémiques telles que le lézard ocellé, un reptile menacé. L'agriculture subsiste surtout au pied du massif. Le Domaine de Mirabeau, par exemple, est une propriété du piémont comptant plus de 200 ha de vignes, d'oliviers et d'espaces boisés. Malgré son caractère rural revendiqué, Fabrègues est au cœur d'un couloir de communication entre les pôles de Montpellier, Sète et Frontignan et connaît une forte pression foncière sur ses espaces naturels et agricoles.

Impulsion et Démarche

Un projet de décharge contesté

En 2004, l'intercommunalité de Montpellier envisage la création d'un centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) sur le Domaine de Mirabeau, proche de Fabrègues. Les propriétaires souhaitent vendre et signent un compromis avec l'industriel Sita, une filiale de Suez. Les citoyens défavorables au projet se fédèrent au sein de l'association « les Gardiens de la Gardiole ». Ils dénoncent les risques de dégradation de l'habitat d'espèces protégées et de contamination de la nappe phréatique (le projet de décharge est en bordure de l'aire de captage d'eau potable du Karland). L'implantation du CSDU aura aussi un impact sur la qualité de l'air et des paysages, ainsi que sur les activités économiques, impossibles à maintenir dans les environs du site.

Le sauvetage du Domaine de Mirabeau

L'équipe municipale soutient l'opposition citoyenne. En 2005, la mairie refuse de modifier son plan d'occupation des sols et de permettre l'implantation du CSDU. Le préfet déclare le projet d'intérêt général (PIG) en 2007, mais l'arrêté de PIG est débouté deux fois de suite par le tribunal administratif. En 2010, la mairie recale le permis de construire de Sita. Face à l'opposition, l'intercommunalité et le préfet renoncent et Sita retire le projet en 2011. Les propriétaires du domaine font appel à la Safer pour chercher un nouveau repreneur. La mairie envisage de racheter le domaine, mais le coût de la propriété est trop élevé. Une quarantaine d'hectares de vignes sont attribués

♦ Le pôle d'excellence agroécologique et sociale est **une innovation forte qui permet de mobiliser des partenaires financiers.**

Il est le fruit d'une collaboration entre la mairie, des porteurs de projet agricoles et le CEN L-R.

↗ DIFFICULTÉS

♦ L'achat du domaine demande un investissement financier important, et **la mairie a peu de moyens pour développer la suite du projet.**

♦ Concrétiser le pôle agroécologique demande de **fédérer les acteurs professionnels à travers une gouvernance polycentrique et multipartenaire.**

↗ PERSPECTIVES

♦ Le projet du Domaine de Mirabeau pourra **associer des activités de recherche-formation** à travers des partenariats avec l'INRA, Sup Agro et l'université de Montpellier.

↗ CONTACT

Fabien Lépine, chargé de projet écologique, CEN Languedoc Roussillon.

fabien.lepine@cenlr.org

par la Safer à la cave coopérative de Cournonsec et à des exploitations locales. En 2014, la municipalité parvient à acquérir le reste du domaine : 225 ha dont 2000 m² de bâti et 7,5 ha de vignes, pour un coût avoisinant 1 million d'euros.

La création d'un pôle d'excellence agroécologique et sociale

Un salarié est maintenu à Mirabeau et une convention Safer temporaire permet la vinification du raisin par le domaine voisin de Mujolan. Fin 2016, toutefois, la commune recherche de nouveaux partenaires pour poursuivre l'activité agricole. Elle est en contact avec le réseau Cocagne, qui souhaite créer un jardin et une vigne d'insertion, et avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) du Languedoc Roussillon, un partenaire compétent pour aider au développement d'un projet agroécologique sur le domaine. En 2017, la mairie et le CEN se mobilisent pour répondre à un appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir du Ministère de l'Ecologie. Les partenaires obtiennent 1,2 million d'euros pour faire de Mirabeau un pôle d'excellence agroécologique et sociale alliant activités agricoles (élevage, maraichage, viticulture, trufficulture), commerciales (boutique de producteurs, café), sociales, ludo-éducatives et de recherche. L'objectif : développer des pratiques innovantes et écologiques à même d'être diffusées par l'accueil du public, la formation, le partage d'expérience.

Résultats

Le pôle d'excellence agroécologique et sociale est le résultat d'une décennie de mobilisation locale pour l'avenir du Domaine de Mirabeau. La propriété sera valorisée de manière innovante : savoirs et matériels agricoles mutualisés, activités complémentaires, lieu d'échange et de vivre ensemble... En juin 2017, la Vigne de Cocagne a décroché 50 000 € pour développer la première exploitation viticole d'insertion sociale et professionnelle de France. D'ici cinq ans, elle pourrait employer jusqu'à quatre salariés en insertion. D'autres partenariats sont prévus pour les volets de recherche (universités, INRA, CIRAD...), d'accompagnement agricole (Chambre d'agriculture, ADEAR) et d'accueil du public (associations fabréguoises, etc.). Le Domaine de Mirabeau est ainsi conçu comme un véritable écosystème d'activités collaboratives et solidaires à l'interface avec le massif de la Gardiole, dont la richesse écologique sera préservée, valorisée et restaurée par l'agroécologie.

« Avec la mairie de Fabrègues, on a construit une vision commune du territoire et on partage les mêmes valeurs. C'est pour cela que l'on peut collaborer sur un projet tel que Mirabeau, avec l'objectif de produire des innovations répliquables et transférables au-delà du pôle agroécologique lui-même. »

- Chargé de projet écologique, CEN Languedoc Roussillon

👉 POUR ALLER PLUS LOIN

Les Gardiens de la Gardiole. *Décharge, le combat.* « Pourquoi s'opposer à l'implantation d'une décharge sur le massif de la Gardiole près de Fabrègues ? » http://www.lesgardiensdelagardiole.com/index.php?option=com_content&view=article&id=612&Itemid=27

Le Ny, O. « Sita abandonne définitivement son projet à Fabrègues ». *Midi Libre*, 11 mars 2011. <http://accid.over-blog.com/article-sita-abandonne-definitivement-son-projet-a-fabregues-midi-libre-69108740.html>

Schlama, O. « Viticulture : À Fabrègues, la toute première vigne solidaire de France ». *Dis-Leur !*, 13 mars 2017. <http://dis-leur.fr/viticulture-a-fabregues-toute-premiere-vigne-solidaire-de-france/>